

Q. *Quelles sont les conséquences du défaut de signification ?*

R. Les conséquences sont ;

1^o. que le paiement fait au cedant par le débiteur est valable.

2^o. qu'un créancier du cedant, même celui qui a une hypothèque postérieure au transport, peut faire saisir et arrêter la dette cédée.

3^o. que si un débiteur a cédé et transporté une dette à quelqu'un qui n'eût pas fait signifier son transport et que ce même débiteur eût transporté la même dette à une autre personne qui auroit fait signifier son transport, ce dernier cessionnaire, quoique postérieur seroit préféré à l'autre.

Q. *Qu'est-ce que TUTELLE ?*

R. C'est l'autorité que les lois donnent aux tuteurs pour défendre ceux